

avoir parcouru le Sahara, ont longtemps été estimés à une douzaine de millions également ; ce chiffre est réduit de moitié aujourd'hui. De son côté, la traite vers l'océan Indien s'élèverait à environ quatre millions d'esclaves. Les spécialistes estiment donc que le continent africain aurait « produit » 20 à 25 millions d'esclaves. À

## De la colonisation

CHRISTELLE TARAUD

*Idees reçues sur la colonisation*

*La France et le monde : XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*

Le Cavalier Bleu 2018 179 p 20 €

Objet d'une histoire qui peine à se dépassionner, le fait colonial reste un thème saturé de préjugés, de raccourcis, de simplifications. Forte de ce constat, Christelle Taraud les prend ici comme points de départ pour proposer une approche fine et étoffée des enjeux traversant la question.

Consacrée au cas français, cette étude s'inscrit dans une perspective historique large allant du premier empire colonial aux décolonisations et aux sociétés post-coloniales. De nombreux aspects de la thématique coloniale sont traités, parmi lesquels conquête et moteurs idéologiques, nature et développement des sociétés coloniales, rapports entre populations. Genre, violence, mémoire occupent également une place de choix. L'ouvrage est construit autour de vingt idées reçues : « *La conquête militaire a rencontré peu de résistances* », « *La colonisation n'a été qu'une affaire d'hommes* », « *La colonisation a permis l'aménagement en infrastructures de l'espace colonial* », etc. À partir de chacune, un développement de quelques pages infirme ou nuance. Le propos est servi par de riches éléments de connaissance et de réflexion qui font bouger les questionnements et les perspectives, restituant ainsi au sujet abordé toute sa complexité. L'ouvrage est utilement complété d'un court glossaire et d'une bibliographie fournie et commentée. Des encadrés sur des points précis et des illustrations viennent quant à eux rythmer les différents « chapitres ».

L'auteure souhaite aider à connaître et à comprendre une histoire d'une grande actualité ne pouvant se satisfaire des clichés qui lui sont trop souvent accolés. Son objectif est atteint avec ce petit ouvrage accessible qui apparaît comme une réelle entreprise citoyenne.

QUENTIN GASTÉUIL

Irak, en Iran et en Égypte, le plus souvent sous la forme du kidnapping. Le Coran parle peu de l'esclavage et les interprétations qui en sont données sont contradictoires. Nulle part, il n'est présenté toutefois comme une pratique sociale normale, mais les principes moraux ne l'empêchèrent pas. Le trafic commença au VII<sup>e</sup> siècle et se poursuivit jusqu'au XIX<sup>e</sup>, voire au XX<sup>e</sup> siècle. Le royaume du Ghana fut le premier grand pays pourvoyeur d'esclaves, suivi à partir du XIII<sup>e</sup> siècle par l'empire du Mali. On ne sait que peu de choses sur la longue période qui précéda l'essor de l'état esclavagiste d'Oman puis de Zanzibar à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la richesse de cet archipel à partir des années 1850 reposa largement sur l'esclavage.

La fermeture de la Méditerranée orientale à la suite de la prise de Constantinople (1453) par les Ottomans musulmans et l'expansion portugaise vers l'Atlantique au XV<sup>e</sup> siècle ouvrirent une nouvelle période. L'esclavage n'avait pas disparu en Europe depuis la fin de l'Empire romain mais, dès lors, les Portugais firent venir de façon massive par l'Atlantique des Africains : un million d'esclaves seraient ainsi arrivés en Europe jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Alors que Lisbonne comptait 100 000 habitants, il y avait 150 000 esclaves au Portugal. Ils auraient été en Espagne 450 000 du milieu du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVII<sup>e</sup>. Quelques décennies plus tard, la traite atlantique, en d'autres termes la croissance du commerce esclavagiste, fut entreprise par plusieurs pays d'Europe, avec des conséquences inattendues parfois. Les marins et commerçants portugais venus en Afrique étaient des hommes : ils firent souche avec des femmes autochtones, ce qui entraîna la constitution d'une élite féminine privilégiée qui joua parfois un rôle important.

La traite atlantique organisa la traversée de cet océan dans des conditions épouvantables avec un taux de mortalité évalué de 12 à 15 % ; il fut peut-être un peu moindre à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Espagnols, les Hollandais, les Britanniques, à partir de la restauration de la monarchie en 1660, les Français peu après avec le Code noir rédigé par Colbert en 1685, participèrent chacun à leur façon à cette forme de l'esclavage. Catherine Coquery-Vidrovitch décrit cette histoire avec une richesse dont il est impossible, faute de place, de rendre compte ici. On discute encore aujourd'hui pour savoir quel pays tira le plus de profits de la traite atlantique. Son impact sur l'écono-

autre facteur intervint bientôt d'abord, les États-Unis ensuite avaient de nouveaux besoins économiques en raison du développement de la révolution industrielle. L'esclavage fut proscrit ensuite par les courants de pensée dans les sociétés africaines – en 1905 en France, en 1903 au Nigeria – mais il était loin d'avoir complètement disparu. Il se poursuivit notamment sous la forme de travail forcé ou des « travailleurs sahariens » jusque dans les années 1930 ; il fut éliminé par le Bureau international du travail. L'esclavage n'avait d'ailleurs pas mis fin à la dépréciation des autres peuples précoloniaux : le concept de race reposant sur des concepts « scientifiques » fut développé par des penseurs tel que Gobineau à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Le racisme « démontre la supériorité de la race blanche et il justifie l'esclavage à partir de la décennie 1880.

### UNE QUESTION TOUJOURS ACTUELLE

L'esclavage existe encore aujourd'hui. Malgré des condamnations internationales et des associations de lutte contre le crime. On estime actuellement à 40 millions le nombre de ses victimes, dont 66 % en Asie Pacifique et 13,5 % en Afrique subsaharienne. En 2017, le monde a découvert que des migrants africains étaient exploités sur des marchés aux esclaves en Libye. Cela a relancé combien cette question douloureuse n'est pas seulement de l'histoire. Le tabou de ce crime contre l'humanité. Puis il est devenu sur la majorité de la planète à peu près invisible au moment. En France, on avait exécuté l'abolition de l'esclavage par la III<sup>e</sup> République l'abolition de l'esclavage par Schoelcher en 1848. Mais il a fallu attendre la loi Taubira (2001) pour que la mémoire de l'esclavage soit enseignée dans les écoles. Plus tard, le Brésil s'est engagé dans la même voie. C'est également en 2001 que le débat de l'esclavage au sein des sociétés africaines fut posée publiquement par un historien sénégalais Ibrahima Thioub. Les débats se multiplient sur cette question.

Ce livre est important car il propose un tableau très complet d'une question essentielle et trop longtemps occultée. Les débats posés par l'histoire de ce crime contre l'humanité ainsi que par le présent nous en mémoire suscite encore aujourd'hui

MICHEL